Hery Rajaonarimampianina. L'image d'une fausse désinvolture. Mais la balle va lui revenir durement à la figure comme un boomerang d'incompétences qu'il aura lui-même lancé

« *La France en Marche* » a eu le dessus sur le « *Nom du Peuple* » de Marine Lepen, avec le jeune Emmanuel Macron (39 ans) pour président de la république. Madagascar, après plus de trois ans d'Hery Rajaonarimampianina au pouvoir, est devenue la IVème république en marche arrière.

Et tous les ans, depuis janvier 2014, après trois Premiers ministres et sans aucun nouveau ambassadeur nommé, le pays rétrograde de plus en plus, quitte à toujours remettre le compteur à zéro, faute de compétence et d'esprit visionnaire global en matière de gestion d'une nation. Dans un océan de hausses du coût de la vie, surtout celles du prix du riz, aliment de base, et des carburants, les Malgaches, paupérisés à outrance, luttent au quotidien pour une survie illusoire car sans espoir d'une quelconque embellie.

Or, de 2009 à 2014, Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana a été le Grand Argentier inamovible d'une période de transition où, pratiquement, tous les grands partis et les particules politiques existant à Madagascar s'étaient partagé le pouvoir. Il faut se mettre dans la tête, une fois pour toutes, qu'Andry Rajoelina n'a pas dirigé cette longue transition tout seul. Pourtant, pour son ministre des Finances, c'est lui le fautif -avec tous les autres présidents sur un demi-siècle, en prime- de l'actuelle situation de pauvreté et de corruption généralisées. Un trop facile d'accuser les autres, sans reconnaître ses propres torts, l'ami Hery (c'est comme çà que l'appelait l'ancien président François Hollande. Si, déjà!)!

Même les anciens présidents élus encore vivants (Didier Ratsiraka, Albert Zafy, Marc Ravalomanana) avaient leurs représentants au sein du gouvernement et dans les deux entités ayant fait office de parlements: le Conseil Supérieur de la Transition (CST) et le Congrès de la Transition (CT). Une pléthore de personnalités qui a permis une certaine stabilité politique et économique sans l'appui de l'argent des bailleurs de fonds traditionnels.

Concernant la mise en place de la Haute Cour de Justice (HCJ), la vitesse est passée au point mort. Or la Constitution de la IVème République –sur laquelle il a prête serment de la respecter comme la prunelle de ses yeux- stipule que *« la Haute Cour de Justice doit être installée un an après le début du mandat du président de la République ».*
Quant au fameux pacte de responsabilité, dont le seul prononcé a permis de détourner l'empêchement présidentiel -merci Jean Eric Rakotoarisoa-, passons pour ne pas avoir une crise cardiaque.

Il faut donc avouer que cette HCJ ne verra jamais le jour sous Rajaonarimampianina car, comme le dit si bien le confrère Patrice Rabe dans Midi Madagasikara: *«Toutes les affaires de corruption qui sont révélées par la presse pourraient permettre d'incriminer le chef de l'État même s'il n'y est pas directement impliqué»*
.

Dans le domaine de la gestion des collectivités décentralisées, ce n'est plus une marche arrière mais un retour en arrière insensé et en zigzag -comme si le chauffeur état devenu fou- vers des abus de pouvoir et d'autorité moyenâgeux. Pas un jour sans que des autorités et/ou militaires locales ne soient impliquées dans des affaires sordides d'argent au nom du parti Hvm (*Hery vaovaon'i Madagasikara*
) au pouvoir.

Faut-il énumérer des exemples que vous aurez tout à loisir à lire sur Internet? Fait extraordinaire pour une IVème république qui se dit démocratique et état de droit: officiellement, l'opposition n'existe pas. Vraiment, réellement! Dans tout çà, après avoir inauguré maintes infrastructures pas encore achevées, hormis les écoles et les bornes fontaines (ce qui n'est pas à l'honneur d'un président de la république qui s'accapare alors le rôle de ministre), voilà que Hery Rajaonarimampianina compte rempiler pour un second mandat.

A un an de la fin de son mandat -il doit démissionner en octobre 2018 au plus tard-, ce n'est que maintenant qu'il entend utiliser les NTIC. Étrange. Quelle est la terne lumière qui a bien pu lui conseiller d'utiliser youtube? Même s'il s'exprime en malgache, 80% du peuple de la Grande île, non connectés, ne le verra ni l'entendra jamais. Encore du m'as-tu vu aussi inutile que ridicule.

Extraits de la Constitution de la IVème République de Madagascar

Article 46.

Tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malagasy, jouir de ses droits civils et politiques, avoir au moins trente-cinq ans à la date de clôture du dépôt des candidatures, résider sur le territoire de la République de Madagascar depuis au moins six mois avant le jour de la date limite fixée pour le dépôt des candidatures.

Le Président de la République en exercice qui se porte candidat aux élections présidentielles démissionne de son poste soixante jours avant la date du scrutin présidentiel. Dans ce cas, le Président du Sénat exerce les attributions présidentielles courantes jusqu'à l'investiture du nouveau Président.

Dans le cas où le Président du Sénat lui-même se porte candidat, les fonctions de chef de l'État sont exercées par le Gouvernement, collégialement.

Il est interdit à toute personnalité exerçant un mandat public ou accomplissant des fonctions au sein des institutions et candidat à l'élection présidentielle, d'user à des fins de propagande électorale, de moyens ou de prérogatives dont elle dispose du fait de ses fonctions. La violation qui en serait constatée par la Haute Cour constitutionnelle constitue une cause d'invalidation de la candidature.

Article 47.

L'élection du président de la République a lieu trente jours au moins, et soixante jours au plus, avant l'expiration du mandat du président en exercice.

Dans les cas prévus aux articles 52 et 132 de la présente Constitution, ces délais courent après la constatation de la vacance par la Haute Cour constitutionnelle.

Quelles sont ses chances de réussir? Rien, néant, nib. Cependant, de l’argent il en a à ne plus savoir qu’en faire (çà nous apprendra à avoir voté pour lui); la HCC et la CENI -merci Hery Rakotomanana- sont dans sa poche ainsi que les fameuses collectivités décentralisées dont

certaines ont déjà imprimées des milliers de cartes d'identités fictives. Il suffira d'augmenter le nombre des bureaux de vote et, au final, la majorité des électeurs inscrits votera pour le candidat du Hvm.

Tel est son plan, pas la peine d'être expert en études politiques pour le découvrir. Cependant, ce n'est pas ce que Dieu lui a choisi comme destinée finale. Dieu est Amour, certes, mais Il est aussi subtil. Il fera en sorte que cet Hery Rajaonarimampianina soit puni là où il a pêché: par sa propre turpitude (Laideur morale, ignominie qui résulte d'un comportement honteux).

Alors? Le plus pénible est encore devant le peuple malgache paupérisé à mort puis, brusquement: ppffuitt! Hery Rajaonarimampianina connaîtra la fin qu'ont vécu tous les dictateurs de ce monde, qui se croyaient invincibles: une sortie de l'Histoire par le trou de souris, un dégagement brusque et parfois mortel…

[J'avais 18 ans le samedi 13 mai 1972 -ICI-]

Tiens, demain c'est le 13 mai! 45 ans déjà que la gloire du parti Psd (Parti social démocrate) du régime Tsiranana et la première république ont disparus pour toujours… Comment réagira le successeur du tristement célèbre Général Florens Rakotomahanina mis sur voie de garage au

poste de Commandant des écoles de gendarmerie de Madagascar? Qui ira sur l'avenue de l'Indépendance demain, verra. Ce successeur est le Général Andrianjanaka Njatoarisoa. Connaîtra-t-il les... succès de Florens? En passant, l'actuel Préfet de police de la ville d'Antananarivo est aussi un Général. Il se nomme Ravelonarivo Angelo Christian.

Jeannot Ramambazafy – 12 mai 2017